

Monceau
Assurances

**ASSURANCE GARANTIE
FINANCIÈRE
DES ÉCOLES DE CONDUITE
DEVIS N° RDI00001589**

Valable 3 mois à compter du 11/07/2025

**Votre assureur conseil : MASTER
MUTUELLE D'ASSURANCE DES
TECHNICIENS DE L'EDUCATION ROUTIERE
1, AVENUE DES CITÉS UNIES D'EUROPE
CS 10217
41103 VENDOME CEDEX
N° RCS : 38385217500066**

SARL PIXEL CONDUITE
7 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL

Votre référence proposant : 10755529

Vendôme, le 11/07/2025

VOS DÉCLARATIONS

Activité : école de conduite

Etablissement principal :

7 RUE DU PALAIS - 70000 VESOUL

Numéro d'agrément préfectoral : E230700010 du 24/03/2023

Catégorie de permis : B

Date de délivrance du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » :
09/02/2024

Numéro de Siren/Siret : 92224444700020

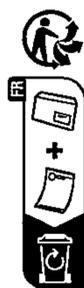
Antériorité de l'activité : Exploitant en activité depuis le 24/03/2023

Chiffre d'affaires au titre des formations préparatoires aux permis de conduire : 132 950 € HT -
Exercice au 31/12/2024

GARANTIE SOUHAITÉE

GARANTIE FINANCIERE des écoles de conduite labellisées

à concurrence de 30% de la part du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'exercice précédent réalisé au titre des formations préparatoires aux permis de conduire à l'exclusion des formations préparant aux catégories C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE du permis conduire ; des actions financées par les organismes collecteurs paritaires agréés mentionnés à l'article L. 6332-1 du code du travail, les commissions paritaires interprofessionnelles régionales mentionnées à l'article L. 6323-17-6 du code du travail, l'Etat, les régions, France Travail et/ou l'association mentionnée à l'article L. 5214-1 du code du travail.





**ASSURANCE GARANTIE
FINANCIÈRE
DES ÉCOLES DE CONDUITE
DEVIS N° RDI00001589**

Valable 3 mois à compter du 11/07/2025

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES :

Exclusions générales de garantie s'ajoutant à celles prévues aux conditions générales

Sont exclus :

- les dommages de toute nature aux données sur tous supports informatiques* (y compris en cours de transmission et de traitement), ainsi que les atteintes à l'authenticité, l'intégrité ou la confidentialité de ces informations et/ou données ;
- ainsi que leurs conséquences immatérielles et financières.

Sont également exclus les dommages et responsabilités résultant directement ou indirectement, de maladies transmissibles** ou de la menace réelle ou supposée de maladies transmissibles**, ainsi que les conséquences de toute réponse et/ou action pour les prévenir ou y faire face, notamment gouvernementale, administrative ou sanitaire.

* Les supports informatiques sont définis comme l'ensemble des dispositifs capables de stocker, traiter ou transmettre des informations et/ou données tels que disque dur, clé USB, serveur informatique, CD/DVD, bande magnétique.

** La Maladie Transmissible étant définie comme toute maladie ou toute mutation ou variation de maladie présentant un risque de donner lieu à épidémie, pandémie ou épizootie, ou plus largement, qui peut être transmise directement ou indirectement d'un organisme à un autre par un agent vivant ou non, et par tous moyens.

SUITE DES DÉCLARATIONS

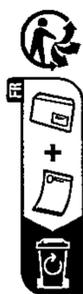
Le présent devis a été établi en tenant compte :

- que vous exercez l'activité d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en respectant toutes les règles de la profession, notamment disposer d'un agrément en cours de validité et ne pas faire l'objet d'une procédure de retrait ou de suspension d'agrément ;
- que vous êtes adhérent au Conseil National des Professions Automobiles ;
- que le contrat de labellisation conclu entre l'Etat et l'école de conduite est en cours de validité ;
- que vous n'avez pas fait l'objet de sanctions pénales ou professionnelles liées à l'activité d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière ou à une activité professionnelle antérieure autre, au cours des 60 derniers mois ;
- qu'au cours des 60 derniers mois, vous n'avez pas fait l'objet de mesures de sauvegarde, rétablissement professionnel, redressement ou liquidation judiciaire prévus dans les lois et règlements en vigueur ;
- qu'au cours des 36 derniers mois, vous n'avez pas fait l'objet de la part d'un assureur, d'une résiliation suite à sinistre ou non paiement de cotisation ou d'une nullité de contrat au titre du risque proposé à l'assurance ;
- que les risques à assurer ne font pas l'objet d'une assurance auprès d'un autre assureur ;
- que vos déclarations sont, à votre connaissance, conformes à la vérité ;

VOTRE COTISATION ANNUELLE TTC 339,02 €

Nous vous remettons avec le présent devis :

- un exemplaire des Conditions Générales M 902 du 01/03/2020 du contrat Garantie Financière des écoles de conduite, valant notice d'information ;
- les statuts de la mutuelle





**ASSURANCE GARANTIE
FINANCIÈRE
DES ÉCOLES DE CONDUITE
DEVIS N° RDI00001589**

Valable 3 mois à compter du 11/07/2025

Le présent document n'engage ni le proposant, ni l'assureur. Seul(e) un contrat ou une note de couverture constatera l'engagement réciproque. Si vous acceptez les termes et conditions de ce devis, nous vous remercions de nous le retourner dûment signé.

Nous vous précisons que votre attestation ne vous sera délivrée qu'à réception du règlement de la cotisation. Nous vous invitons à privilégier le virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont les suivantes : **IBAN : FR76 3000 4005 1500 0225 6917 907 - BIC : BNPAFRPPXXX.**

Le terme Monceau Assurances désigne l'ensemble des sociétés et entités adhérentes regroupées et labellisées Monceau Assurances, ainsi que ses réseaux de distribution.

Les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à la passation, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution de vos contrats d'assurance ainsi qu'à l'information et la communication d'entreprise, le contentieux, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Vos données personnelles seront conservées le temps nécessaire à ces différentes opérations, ou pour la durée prévue par les prescriptions légales ou réglementaires.

Conformément à la loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du 27/04/2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement ou encore de limitation du traitement de vos données personnelles.

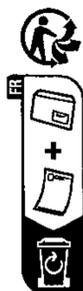
Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez vous adresser soit par courrier à l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPO) de Monceau Assurances, 36/38, rue de Saint-Pétersbourg - CS 70110 - 75380 Paris cedex 08 soit par email à dpo@monceauassurances.com.

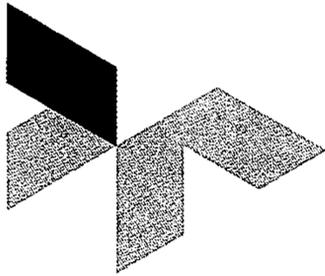
En cas de réclamation, vous pouvez contacter la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - www.cnil.fr.

Votre signature

Précédée de la mention « Bon pour accord »

Bon pour accord





Monceau
Assurances

DEVIS N° : RDI00001589

Votre assureur conseil : MASTER
MUTUELLE D'ASSURANCE DES
TECHNICIENS DE L'EDUCATION ROUTIERE
1, AVENUE DES CITÉS UNIES D'EUROPE
CS 10217
41103 VENDOME CEDEX
N° RCS : 38385217500066

SARL PIXEL CONDUITE
7 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL

Votre référence proposant : 10755529

INFORMATION PRÉALABLE À LA SOUSCRIPTION DE VOTRE CONTRAT

Au cours de nos échanges, vous nous avez exposé votre situation personnelle et transmis les éléments préalables à la souscription d'un contrat. Nous vous avons communiqué les informations objectives sur le produit d'assurance adapté à votre situation.

À partir de ces éléments, et au regard de vos objectifs, besoins et exigences, nous avons établi le devis joint à cette fiche qui servira de base à l'établissement de votre contrat.

Nous demeurons à votre disposition pour toute demande complémentaire.

Si vous souhaitez donner suite à ce devis, nous vous remercions de nous retourner un exemplaire de cette fiche et un exemplaire du devis revêtu de votre signature précédée de la mention « bon pour accord », vous conservez votre exemplaire accompagné du devis détaillé.

Je soussigné, SARL PIXEL CONDUITE reconnais :

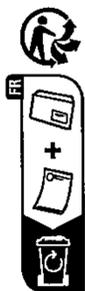
- avoir reçu les informations figurant au présent document préalablement à la souscription du contrat.
- être informé qu'en cas de désaccord entre vous et nous à l'occasion de la gestion du présent contrat ou des règlements des sinistres, vous devez faire valoir votre réclamation auprès du service concerné.

Si cette démarche ne permet pas d'y mettre un terme, vous avez la possibilité de vous adresser au service Satisfaction Client :

- ▶ courriel : satisfactionclient@monceauassurances.com
- ▶ courrier : Monceau Assurances - Secrétariat général - Service satisfaction client
36/38, rue de Saint-Pétersbourg - CS 70110
75380 Paris cedex 08

À compter de la date de réception de votre réclamation, nous nous engageons :

- ▶ à vous adresser un accusé de réception dans un délai de 10 jours ouvrables (sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai),
- ▶ à apporter une réponse à votre réclamation dans un délai maximum de deux mois. Le cas échéant, si des circonstances particulières justifient d'un délai de traitement plus long, vous en serez dûment informé.



Mutuelle Centrale de Réassurance. Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, spécialisée en réassurance. Entreprise régie par le Code des assurances. Siret 775 364 383 00056. Prestation d'assurance exonérée de T.V.A. (art. 261-C du Code général des impôts). Numéro de T.V.A. intracommunautaire FR 84 775 364 383 00056. Siège social : 36/38, rue de Saint-Pétersbourg - CS 70 110 - 75380 Paris cedex 08. tél. + 33 1 49 95 79 79 - fax + 33 1 40 16 43 21 - www.monceauassurances.com

Monceau
Assurances

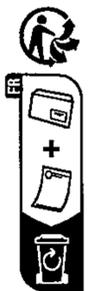


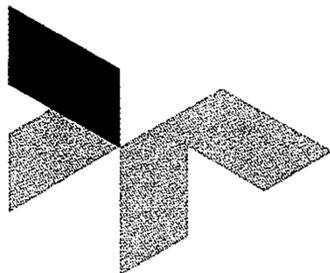
En cas de désaccord sur la réponse donnée et si toutes les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez, sans préjudice pour vous d'intenter une action en justice, saisir le médiateur de la profession à l'adresse suivante :

La médiation de l'assurance
TSA 50110
75441 Paris cedex 09
www.mediation-assurance.org

Fait en double exemplaire à Vendôme, le 11/07/2025

Votre signature





Monceau
Assurances

DEVIS N° : RDI00001589

Votre assureur conseil : MASTER
MUTUELLE D'ASSURANCE DES
TECHNICIENS DE L'EDUCATION ROUTIERE
1, AVENUE DES CITÉS UNIES D'EUROPE
CS 10217
41103 VENDOME CEDEX
N° RCS : 38385217500066

SARL PIXEL CONDUITE
7 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL

Votre référence proposant : 10755529

INFORMATION PRÉALABLE À LA SOUSCRIPTION DE VOTRE CONTRAT

Au cours de nos échanges, vous nous avez exposé votre situation personnelle et transmis les éléments préalables à la souscription d'un contrat. Nous vous avons communiqué les informations objectives sur le produit d'assurance adapté à votre situation.

À partir de ces éléments, et au regard de vos objectifs, besoins et exigences, nous avons établi le devis joint à cette fiche qui servira de base à l'établissement de votre contrat.

Nous demeurons à votre disposition pour toute demande complémentaire.

Si vous souhaitez donner suite à ce devis, nous vous remercions de nous retourner un exemplaire de cette fiche et un exemplaire du devis revêtu de votre signature précédée de la mention « bon pour accord », vous conservez votre exemplaire accompagné du devis détaillé.

Je soussigné, SARL PIXEL CONDUITE reconnais :

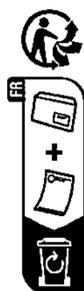
- avoir reçu les informations figurant au présent document préalablement à la souscription du contrat.
- être informé qu'en cas de désaccord entre vous et nous à l'occasion de la gestion du présent contrat ou des règlements des sinistres, vous devez faire valoir votre réclamation auprès du service concerné.

Si cette démarche ne permet pas d'y mettre un terme, vous avez la possibilité de vous adresser au service Satisfaction Client :

- ▶ courriel : satisfactionclient@monceauassurances.com
- ▶ courrier : Monceau Assurances - Secrétariat général - Service satisfaction client
36/38, rue de Saint-Petersbourg - CS 70110
75380 Paris cedex 08

À compter de la date de réception de votre réclamation, nous nous engageons :

- ▶ à vous adresser un accusé de réception dans un délai de 10 jours ouvrables (sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai),
- ▶ à apporter une réponse à votre réclamation dans un délai maximum de deux mois. Le cas échéant, si des circonstances particulières justifient d'un délai de traitement plus long, vous en serez dûment informé.



Mutuelle Centrale de Réassurance. Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, spécialisée en réassurance. Entreprise régie par le Code des assurances. Siret 775 364 383 00056. Prestation d'assurance exonérée de T.V.A. (art. 261-C du Code général des impôts). Numéro de T.V.A. intracommunautaire FR 84 775 364 383 00056. Siège social : 36/38, rue de Saint-Petersbourg - CS 70 110 - 75380 Paris cedex 08. tél. + 33 1 49 95 79 79 - fax + 33 1 40 16 43 21 - www.monceauassurances.com



P: 22975848
iart/production/09020_garantie_financiere.65-A.ip.0.0.WEB.1.0.6



En cas de désaccord sur la réponse donnée et si toutes les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez, sans préjudice pour vous d'intenter une action en justice, saisir le médiateur de la profession à l'adresse suivante :

La médiation de l'assurance
TSA 50110
75441 Paris cedex 09
www.mediation-assurance.org

Fait en double exemplaire à Vendôme, le 11/07/2025

Votre signature

